

#### **SOMMAIRE**

• Le mot du Maire2
• Eau et Sécheresse3
• Les travaux4
• Le budget 20226
• Les commémorations7
• Service social8
• Intercommunalité9
• L'école10
• La bibliothèque11
• Le patrimoine12
• Vie associative13
• Les rendez-vous 202216
• Etat civil16

#### Gardons contact

La mairie utilise des canaux de communication diversifiés :

- le bulletin municipal : publié deux fois par an, le bulletin fait le point sur la vie de la commune, tant au niveau administratif qu'associatif et rassemble des informations pratiques.
- l'application Panneau Pocket : application à installer sur un téléphone portable. Une fois « Villecroze » mis en favori, les utilisateurs reçoivent les messages généraux ou d'alerte diffusés par la mairie.
- Facebook : @mairievillecroze, page officielle de la mairie.
- site internet : <a href="https://mairie-villecroze.fr/">https://mairie-villecroze.fr/</a>.

Depuis cette année, vous pouvez suivre sur le site les conseils municipaux vidéo-diffusés, le lien se trouve sur la page Informations municipales.

#### Bulletin municipal n°46 ETE 2022

Responsable de publication :

Rolland Balbis, Maire.

Conception et impression : Pub Store.

Tirage: 1000 exemplaires.

Crédit photo: service communication

# Chères villecroziennes, chers villecroziens,

Depuis 2018, le Parc Naturel Régional du Verdon a engagé la révision de sa charte dans le but de redéfinir les contours de son territoire. Notre commune située aux portes du Verdon, mène ce projet d'intégration prévu en 2023, défini par des objectifs cohérents et communs aux 58 autres communes. La préservation de notre environnement et la valorisation responsable du patrimoine sont une priorité pour nous tous, habitants du Haut-Var Verdon.

En charge de la gestion des déchets, la CCLGV déploie actuellement dans nos communes des points d'apport volontaire sur lesquels seront rassemblés les containeurs à ordures ménagères, containeurs de tri (emballage, verre, papier) et cartons. Le projet « Initiative pour les Déchets d'Emballage Abandonnés Limités », porté par CITEO en partenariat avec le service valorisation des déchets, aménage pour la saison touristique des points de collecte supplémentaires, notamment aux abords du lac de Ste Croix et du parc municipal. Une campagne de communication pour lutter contre l'abandon des déchets sur les sites vient renforcer le dispositif.

Préserver notre environnement, c'est aussi se soucier de nos ressources en eau potable. La sécheresse actuelle appelle plus que jamais à la vigilance. En période estivale, nos besoins en eau augmentent avec la fréquentation touristique. Notre capacité de production constatée en ce mois de juin est comparable à celle d'un mois d'août (capacité face à une consommation de pointe). Une réflexion globale est engagée sur la gestion de nos ressources. C'est une priorité pour les années à venir.

L'évolution démographique du village nous incite à adapter les équipements publics. Afin d'anticiper le projet d'agrandissement du groupe scolaire ou le transfert de la crèche, nous avons fait l'acquisition d'une propriété située à proximité de l'école pour un montant de 439 000 €. Des demandes de subvention sont en cours.

Face à ces contraintes, la commune engage la révision du Plan Local d'Urbanisme. Le futur document définira les orientations d'aménagement durable et raisonné : adapter nos équipements aux besoins de la population et préserver nos ressources et espaces naturels.

Enfin, les travaux du parking de Pré de Fine, achevés en avril, seront réceptionnés en octobre prochain. L'espace rénové et ouvert sur le parc offre un stationnement adapté et facilite la circulation piétonne.

Je vous souhaite un bel été, marqué par le retour des festivités et de nos rendez-vous incontournables qui contribuent à faire de Villecroze, un lieu où il fait bon vivre!

Rolland Balbis, votre maire

#### La mairie est ouverte au public

du lundi au vendredi 8h30 - 12h lundi et mercredi 13h30 – 17h

04 94 70 63 06

accueil@mairie-villecroze.fr

#### Urbanisme

lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30 - 12h urbanisme@mairie-villecroze.fr

#### Affaires scolaires, élections

du lundi au vendredi 8h30 - 12h election@mairie-villecroze.fr

#### Service social

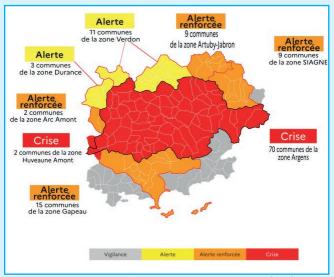
Lundi et vendredi 8h30 - 12h ccas@mairie-villecroze.fr

### Service de l'eau

Le schéma directeur de l'eau, document planifiant les **travaux** nécessaires et pièce indispensable pour bénéficier du versement de subventions, sera finalisé d'ici peu.

Dans l'été, les premiers travaux concerneront des remplacements de pompes de forage et, plus précisément la pompe n°1 du forage du Défends ainsi que la pompe n°2 de celui de La colle.

Pour améliorer le maillage du réseau d'eau potable, le service a procédé, à l'intersection des routes de Barbebelle et de la départementale 560, dans le secteur de Point P, aux travaux suivants : remplacement d'un jeu de vannes défectueux ainsi que d'un réducteur de pression et d'un compteur de sécurisation. Ce dernier instrument est un allié efficace dans la détection de fuite sur le réseau.



Situation des bassins versants du Var au 22/07/2022

Alors que l'année 2021 s'était déjà illustrée par un état de sécheresse précoce avec un arrêté préfectoral déclarant l'état de vigilance pris le 22 avril 2021, l'année 2022 s'annonce plus sévère encore : le département a été placé en vigilance sécheresse dès le 1er avril 2022. Puis, les bassins versants de l'Agay, l'Arc amont, l'Argens (principal bassin du département), le Gapeau et la Siagne ont tous été placés en alerte sécheresse au mois de mai tandis que celui de l'Huveaune amont passait au même moment en état de crise. Fin juin, la zone Argens, qui inclut Villecroze, ainsi que la zone Artuby-Jabron, basculent en état d'alerte renforcée. La carte ci-dessus illustre la situation sur l'ensemble du département au début de l'été. En état d'alerte renforcée, sont interdits, entre autres, l'arrosage des jardins, le lavage des véhicules, le remplissage des piscines Nous vous remercions de respecter ces mesures de limitation. Le site internet de la mairie et celui de la préfecture du Var permettent de suivre l'évolution de la situation.

## Débroussailler, une obligation

Le débroussaillement est une obligation légale qui s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts.

Il doit être réalisé :

- dans un rayon de 50 mètres autour de l'habitation
- sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre des voies d'accès au terrain concerné.

Il consiste à réduire les matières végétales de toute nature (herbe, branchage, feuilles) pouvant prendre feu et propager un incendie aux habitations, par exemple en élaguant certains arbres ou arbustes et en éliminant les résidus de coupe. La page « Protection de l'environnement » du site internet de la mairie donne de plus amples détails à ce sujet.

Pour rappel, si vous ne respectez pas l'obligation de débroussailler, la commune peut vous mettre en demeure de le faire. Le maire peut décider d'une astreinte de 100 € maximum par jour de retard. Vous aurez à payer cette astreinte à partir de la notification de la mise en demeure et jusqu'à ce que vous fassiez le débroussaillage ou jusqu'à ce que le maire le fasse faire d'office à vos frais.

La commune peut également vous infliger une amende administrative pouvant aller jusqu'à  $30 \in \text{par m}^2$  non débroussaillé. Par ailleurs, vous risquez une amende pénale pouvant aller jusqu'à  $750 \in (1500 \in \text{dans un lotissement})$ . Si le fait de n'avoir pas débroussaillé a permis la propagation d'un incendie qui a détruit le bien d'autrui, vous pouvez être condamné à une peine allant jusqu'à 1 an d'emprisonnement et 15 000 €. S'il s'agit de votre logement, votre assureur peut appliquer une franchise supplémentaire de 5 000 €.

#### Pourquoi débroussailler?

La forêt, très présente dans le département, est également très vulnérable aux incendies. Ce niveau de risque élevé est lié à une conjonction de facteurs défavorables :

- en été, le climat est très sec et présente un nombre élevé de jours de vent fort (mistral) qui accélère les phénomènes de dessèchement de la végétation et favorise la propagation rapide des feux.
- la forêt est présente essentiellement sur des collines calcaires, aux sols peu fertiles et qui retiennent peu d'eau. Les formations forestières sont adaptées à ces conditions et à la sécheresse estivale, mais elles sont également très inflammables.
- avec le phénomène de changement climatique, les périodes de sécheresse et canicule sont plus fréquentes et s'intensifient.
- les nombreuses infrastructures ou habitations au contact des forêts augmentent le risque d'éclosion des incendies et multiplient les enjeux à défendre.

Le débroussaillement fait donc partie intégrante de la défense des forêts contre l'incendie.

# Parking du Pré de Fine :







Le parking pendant les travaux, 27 janvier 2022



Le parking la veille de son ouverture au public, 31 mars 2022

Le parking du Pré de Fine a, comme prévu, été ouvert au stationnement le 1er avril. Toutefois, lors de la réception des travaux, la commune a émis des réserves, notamment en ce qui concerne les bancs, la signalétique et le mélange terre-pierre. Les élus concernés ont suivi régulièrement l'avancée des travaux mais ont eu, comme la population, la mauvaise surprise de voir aux premières intempéries le mélange terre-pierre recouvrant les places de stationnement réagir de manière différente à ce qui avait été annoncé. L'entreprise qui en avait la charge a rapidement fait le nécessaire pour que le parking soit à nouveau praticable dans de bonnes conditions, tandis que la commune a prié le cabinet d'architectes de remédier durablement à ce désagrément inattendu.

Dans le cadre du marché des travaux, l'entreprise en charge de la végétalisation du parking est tenue par un contrat d'entretien d'une période d'un an, ce qui permettra d'assurer cet automne le renouvellement des espèces n'ayant pu s'acclimater. Actuellement, végétations haute et basse alternent, mariant aussi bien des graminées que des tilleuls, des micocouliers ou bien des chênes verts.

Les WC publics situés dans le jardin de la maison Arèse ont été achevés dans les délais prévus.

Situés à proximité du parc et du parking rénové du Pré de Fine, ils offrent aux habitants et aux visiteurs un indispensable point sanitaire et sont fonctionnels depuis le début du printemps.

Un important travail de **marquage au sol** a été réalisé ce printemps par l'entreprise Trace la route. Aux abords de la Maison des Associations, ont ainsi été matérialisés un sens de circulation, des places de stationnement pour les voitures, pour les motos, des places réservées aux personnes à mobilité réduite et une aire de retournement. De même, l'entreprise s'est occupée des trois passages piétons à l'intersection des routes d'Aups et de Salernes, devant l'église.

Prévus au budget et subventionnés, les **travaux route de Salernes** se concrétisent avec le lancement d'appel d'offres pour la première tranche.



Les agapanthes en fleur veillent sur le bassin du parc

Dans le **parc municipal**, le bassin a été nettoyé et offre aux regards un agréable mélange de plantes terrestres et aquatiques.

La société Julien Pons (JPTP) a complété le système existant d'arrosage du parc, en installant un dispositif automatique près de la roseraie, avant d'abonder la zone de bonne terre et d'y semer de la prairie. Les systèmes d'arrosage automatiques permettent un usage économe et raisonné de la ressource en eau.

La répartition des containers poubelles est appelée à évoluer. Avec l'objectif d'optimiser les points de collecte, une phase de test va être menée par le service Valorisation des déchets de la communauté de communes, service qui a la charge de la collecte des ordures ménagères. La zone choisie pour Villecroze concerne la route de Draguignan. La plupart des containers actuels seront supprimés et remplacés par des points de collecte, moins disséminés et permettant une collecte plus sécurisée et efficace.



Travaux de printemps dans le parc (secteur de la roseraie)

## Collecte des encombrants :

Depuis avril 2022, la collecte des encombrants est assurée par les services techniques de la commune. Il est nécessaire, pour en bénéficier, d'effectuer une pré-inscription à l'accueil de la mairie. Les demandes sont ensuite examinées pour validation. Dans le cas d'une demande refusée, cela sera signifié aux intéressés par les services techniques.

Pour cet automne, les dates prévues sont :

- jeudi 22 septembre
- jeudi 20 octobre
- jeudi 17 novembre
- jeudi 15 décembre.

Le ramassage est limité à 5 articles maximum, par foyer et par mois. Les objets trop lourds ou trop volumineux pourront être refusés. En effet, les services techniques ne disposent pas d'engin de levage et effectuent l'enlèvement des encombrants à la force des bras.

#### Ne sont pas des encombrants les objets suivants :

les gravats, les matériaux amiantés, les pneumatiques, le bois, les cartons, les livres, les journaux magazine, les verres, les vêtements, les déchets ménagers, les peintures, les produits solides et/ou liquides de tous types. Ces déchets doivent être apportés en déchetterie ou dans un point de collecte spécialisé.

Dans le cas d'un remplacement de matériel ancien par du neuf, la plupart des sociétés proposent aujourd'hui la reprise de l'ancien. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de vos fournisseurs.

Enfin, nous vous remercions de ne pas abandonner d'objets devant les containers de tri et vous rappelons que la police rurale est habilitée à verbaliser toute infraction constatée sur la commune (dépôt sauvage de déchets, non-respect du règlement de la déchetterie...). Les contrevenants encourent une amende allant de 35 € à 1500 €.

# Le budget 2022

Dans la continuité du budget de relance de l'année 2021 et profitant d'une dernière année de taux d'intérêts peu élevés, le conseil municipal a voté le 30 mars dernier le budget communal.

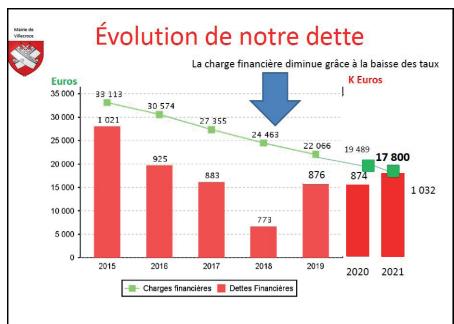
**Le budget de fonctionnement** est voté pour un montant de 2 094 000 €. Il est quasi stable, le taux des taxes communales perçues restant inchangé et la masse salariale maintenue.

**Le budget d'investissement** est voté pour un montant de 1 676 000 €, contre 761 000 € l'an dernier, de nombreuses dépenses ayant dû être reportées.

- les travaux de rénovation de la route de Salernes, dont la part communale s'élèvera à 370 000 €
- la réfection du chauffage et de la climatisation de la Maison des Associations pour 47 000 €
- l'accessibilité du cimetière aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite) pour 47 000 € ainsi que la reprise des concessions, rendue nécessaire par le manque de places, pour 21 000 €
- l'informatique de la mairie sera plus sécurisée et un réseau Wi-Fi couvrira tout le parc.

#### Les principaux points financés sont :

- la fin des travaux du parking du Pré de Fine
- la rénovation de l'appartement au-dessus de la bibliothèque municipale, qui sera réalisée pour 158 000 €
- la création de nouveaux WC près du parc, pour 5 000 € (dont le raccordement au réseau d'eaux usées)
- le rachat de la maison Toledo », actuellement en déshérence, pour 120 000 €



Les subventions aux Associations ont été votées pour un montant de 20 000 €, répartis comme suit :

16AR	500 €
ADV	4 000 €
CACS	600 €
Escale	200 €
FNACA	135 €
Judo club salernois	360 €
Les amis des fleurs	800 €
Les Diablotins	5 000 €

PEP83	300 €
Pompiers	150 €
Recyclerie	300 €
Rétrospective voitures	5 000 €
Rose d'Automne	1 500 €
Société de chasse Perdrix	540 €
Sahara Anmilale	115 €
Tennis club du parc	500 €

### Recensement citoyen

Le recensement citoyen est obligatoire pour les jeunes nés français à partir de 16 ans (du jour du 16ème anniversaire à la fin du 3ème mois qui suit) et pour les jeunes devenus français entre 16 et 25 ans (dans le mois qui suit l'obtention de la nationalité française). Il débouche ensuite sur une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Pour s'inscrire aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs, il est indispensable de fournir :

- avant 18 ans, l'attestation de recensement,
- à partir de 18 ans, un certificat de JDC

De plus, le recensement citoyen permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. La démarche de recensement peut se faire en mairie, muni des documents nécessaires

(passeport ou carte nationale d'identité, livret de famille à jour, justificatif de domicile) ou en ligne avec un compte <u>service-public.fr.</u>



# Les commémorations







Rassemblement au cimetière devant le Monument aux Morts

# Commémorations, mémoire du passé

• Depuis 1913, un **buste de Marianne**, symbole éminemment républicain, surmonte la fontaine qui fait face à l'église.

En 1943, en pleine seconde guerre mondiale, cette Marianne a été l'objet d'une tentative d'enlèvement par la milice locale. Mais les villageois ont refusé de voir leur Marianne enlevée et se sont opposés à la milice. Paul Cresp, historien, détaille dans son ouvrage Marianne au village les péripéties de cet épisode. Il a pu retrouver des témoins des faits, dont Albert Roëre, qui a été conseiller municipal de la commune de 1913 à 1945 et dont les souvenirs avaient gardé toute leur fraîcheur.

En 1993, à l'occasion du cinquantenaire de cet acte de bravoure local, le conseil municipal a fait apposer près du buste une plaque commémorative, toujours visible aujourd'hui.

Qu'il pleuve ou qu'il vente, en confinement, en petit comité ou en foule, les élus municipaux ont à cœur chaque 25 avril d'organiser une cérémonie commémorative au pied de la Marianne.

• C'est dans le même état d'esprit que le maire, entouré de ses adjoints et de ses conseillers, a présidé la **cérémonie du 8 mai**, commémorant la fin de la seconde guerre mondiale. Après un dépôt de gerbes devant la plaque à la mémoire de Roger Maurice, l'assemblée s'est rendue au cimetière pour un hommage devant le Monument aux Morts. Les élus villecroziens ont ensuite représenté la commune lors de la cérémonie organisée à Salernes.

## Police rurale

A la veille de la saison estivale, s'est tenue début juin à Villecroze une réunion rassemblant les acteurs publics de la sécurité du territoire. Se sont ainsi rassemblés, en présence de Rose-Marie Escarrat, adjointe, les agents des polices municipales et rurales d'Artignosc-sur-Verdon, Aups, Flayosc, Les Salles-sur-Verdon, Régusse, Salernes, Sillans-la-Cascade et Villecroze et ceux des gendarmeries d'Aups et de Salernes. Leurs services étant particulièrement sollicités l'été, les nombreux participants ont pu renforcer leur esprit de cohésion lors de cette matinée de travail, suivie d'un repas préparé par l'épicerie du Terroir.



Préparation de la saison estivale pour les services de police

## Cimetière

Avant d'entamer des opérations de reprise, la commune est à la recherche d'informations sur les concessions suivantes :

**Partie A**: 83 / 95 / 125 / 129 / 134 / 136 / 154

Partie B: 250 / 251 / 252 / 253

Toute information est la bienvenue. Si vous en avez, nous vous remercions de contacter la mairie. Vous pouvez aussi joindre directement le service concerné au **04 94 70 73 83.** 

#### Café des aidants

Rose-Marie Escarrat, adjointe, a eu le plaisir d'accueillir en mai, dans la salle du conseil, une séance du café des aidants, autour du thème Aider sans s'épuiser. Le Café des aidants est un temps d'échanges, animé par des professionnels, pour permettre aux personnes accompagnant un proche malade, en situation de handicap ou de dépendance liée à l'âge, de se retrouver et d'échanger.

Cet automne, deux autres séances sont prévues à Villecroze :

- mercredi 7 septembre : Dispositifs de soutien aux aidants
- mercredi 2 novembre : Mon proche est différent. Le regard des autres est-il important ?



Séance du Café des aidants, dans la salle du Conseil

## Seniors: vie pratique

Pour rester informé de toutes les actualités et dispositifs concernant les personnes âgées, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) a mis en place une newsletter. On y trouvait par exemple en mai des contenus relatifs à l'hospitalisation à domicile, aux aides fiscales accordées aux personnes âgées pour le paiement de l'impôt ou encore le numéro national dédié à lutter contre les maltraitances. Pour la recevoir, il faut s'inscrire en ligne sur le site https://www.cnsa.fr/

dans la rubrique Newsletter, indiquant une adresse mail valide.

Pour s'opposer au démarchage téléphonique et bloquer les appels indésirables, il est possible de s'inscrire sur le site <a href="https://www.bloctel.gouv.fr/">https://www.bloctel.gouv.fr/</a>, en indiquant une adresse mail et, bien sûr, le numéro de téléphone concerné. Ce site permet également de signaler des problèmes démarchage abusif.

# Atelier seniors

Cet automne, en partenariat avec la Mutualité Française, le service social vous propose un atelier Equilibre Ergo, articulé autour de la prévention des chutes liées à des troubles de l'équilibre et de la marche.Les séances sont prévues le lundi matin aux dates suivantes :

- 19 et 26 septembre
- 3, 10, 17 et 24 octobre
- 7, 14, 21 et 28 novembre
- 5 et 12 décembre.

# RÉPUBLIQUE ERANÇAISE publique Pendant les fortes chaleurs Protégez-vous RESTEZ AU FRAIS EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Santé

## Pour l'Ukraine

En mars 2022, peu de temps après le début du conflit en Ukraine, la mairie a participé avec l'association Protection Civile Sans Frontières à la mise en place d'une collecte de produits de première nécessité.

Les dons des villecroziens ont été triés par une équipe municipale réunissant Rose-Marie Escarrat, adjointe, Angélique et AnneMarie, agents administratifs, Alain, agent technique ainsi que Violette Constans.

Ces dons ont été centralisés avec d'autres au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Draguignan, avant d'être acheminés en bus jusqu'à Oujgorod où Bernard Jannin a pu les remettre au maire de la ville.



# Intercommunalité



Lancement de saison touristique au domaine Château Thuerry

# Vers un écotourisme pour l'intercommunalité

Sous la houlette de son directeur, Fabien Perrot, l'équipe de Lacs et Gorges du Verdon Tourisme a réuni début juin à Château Thuerry les professionnels du tourisme :

hébergeurs, commerçants et prestataires afin de présenter les projets écotouristiques de la communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon (CCLGV) :

- le projet Ideal pour la lutte contre les déchets abandonnés autour du lac de Sainte-Croix, présenté par Citeo
- le projet de labellisation Pavillon Bleu pour les communes riveraines du lac, présenté par M. Mordelet, vice-président au Tourisme à la CCLGV.Ce fut l'occasion également pour Rolland Balbis, président de la communauté de communes de

recevoir fièrement l'équipe de Var Tourisme et son président Guillaume Decard, pour la présentation du « Réseau Destination Var », 1 et réseau de professionnels du tourisme varois. La présence remarquée et appréciée des sénateurs Jean Bacci et Michel Bonnus ainsi que celle de Fabien Matras a permis d'enrichir les conversations autour de la maîtrise de l'eau dans le Haut-Var Verdon et du développement d'un tourisme raisonnable et adapté aux évolutions climatiques. Cette rencontre, riches d'échanges entre professionnels, a permis de fédérer les acteurs économiques et d'assurer la promotion du tourisme sur le territoire des Lacs et Gorges du Verdon.

## Le Bus des Possibles

Il s'agit d'un dispositif mis en place pour permettre aux jeunes peu ou non scolarisés, peu diplômés ou sans emploi de rompre l'isolement et de pouvoir se réinsérer, de reprendre confiance en eux, de trouver du travail.

C'est également un moyen de les aider à développer un réseau et à se mettre en lien avec la collectivité en participant, par exemple, à des actions bénévoles ou rendre de petits services à la commune.

Le principe est de redonner confiance à des jeunes en difficulté face aux problématiques de la vie notam-

ment lorsqu'il s'agit de trouver un emploi, de préparer un entretien d'embauche.

Ce Bus, équipé d'un espace de projection et de conférence, a circulé au printemps sur le territoire. Il a ainsi fait étape sur les communes de Régusse et d'Aups. Un stage a de plus été organisé en mai à l'Espace France Services avec des résultats prometteurs.

Les intercommunalités Provence verte et Lacs et Gorges du Verdon, bénéficiaires en 2022 de ce dispositif, en tirent un bilan très positif et de nombreux élus souhaitent voir cette action se développer.

## **Espace France Services**

**Situé à Aups**, avenue Georges Clémenceau, l'Espace France Services a pour mission d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les services publics.

#### Il est ouvert:

lundi, mercredi, jeudi: 9h-12h et 13h30-16h30

mardi, vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous l'après-midi

Contact: 04 98 10 29 43 mail: franceservices.aups@cclgv.fr

# L'école

Au cours de l'année scolaire, les effectifs des enfants inscrits à l'école ont considérablement varié, allant jusqu'à une hausse de 10 %, avant de baisser puis se stabiliser au dernier trimestre. Ces variations ont, entre autres, touché le service de restauration scolaire dont les capacités d'accueil ont atteint parfois leurs limites. Pour la rentrée de septembre 2022, les effectifs attendus sont de 136 élèves.

Les enfants ont pu bénéficier de nombreuses actions, parmi lesquelles on peut citer :

- le projet opéra, pour la classe de CE2-CM1, mené avec l'Académie Musicale de Villecroze (voir aussi en pages 12 et13)
- le cycle vélo, pour la classe de CM2. Encadrés par leur enseignante Audrey Lavy ainsi que Nicolas Silvy, maître-nageur et pisteur-secouriste et Didier Lebailly, agent de la police rurale, les élèves ont reçu une initiation à la sécurité routière.
- le cycle voile pour la classe de CM2, comprenant 5 séances au club nautique des Salles-sur-Verdon, entre la mi-mai et début juillet. Ces séances ont permis aux élèves de s'initier le matin au kayak et au paddle et l'après-midi au funboat.
- des ateliers animés par le CODES (COmité Départemental d'Education pour la Santé). Pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2, l'intervention du CODES portait sur une sensibilisation à la santé environnementale, abordée sous l'angle du compost et du potager. Pour les classes de maternelle (petits-moyens et moyens-grands), l'intervention était axée sur la prévention des accidents de la vie courante, en mettant les enfants en situation avec de courtes mises en scène où il faut par exemple appeler les secours.



Des bacs bien garnis pour le coin potager



Tipis et totem pour le carnaval, en avril



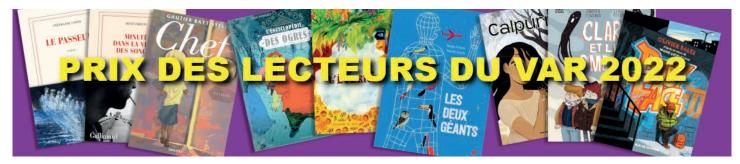
Présentation des jeux collectifs muraux, en mai

#### • le projet d'école visant à l'aménagement de la cour.

Ce projet au long cours, qui a débuté à l'automne 2021 et court jusqu'en 2024, a commencé à prendre forme. Ainsi, cet hiver, un magnifique et spacieux tapis de pelouse artificielle a pris place sous un des tilleuls, dont l'ombre est précieuse dès que l'ensoleillement devient intense. Des bacs pour la culture potagère et pour le compost ont été installés dans la partie de la cour proche du portail d'accès et de la cantine. Pendant leurs temps de récréation, les enfants peuvent accéder à des jeux collectifs, comme la dînette, un jeu de ferme, des jeux de carte, le ping-pong, un damier, un Puissance 4, un jeu de pendu, un Morpion, etc. Cette mise à disposition de jeux favorise pour les enfants des compétences diverses comme la coopération ou la logique et leur permet de se poser pour des temps récréatifs calmes. Leur achat a été financé par les fonds récoltés lors du marché de Noël ainsi que par la mairie de Villecroze et le Rotary-club. L'année prochaine, une grande fresque, réalisée par Tom Henderson, artiste contemporain résidant sur la commune, viendra orner de ses jeux de ligne un des murs de la cour.

Enfin, les enfants ont pu redécouvrir, après deux ans de crise sanitaire et des conditions qui sont restées perturbées en milieu scolaire jusqu'à mars 2022, la joie de faire la fête ensemble. Pour le carnaval, début avril, des tipis avaient poussé sur le tapis de la cour et un grand défilé, sur le thème des Indiens a réuni enfants et parents pour une traversée du village. La fin juin a vu, pour le bonheur de tous, le retour de la kermesse, moment de fête et de convivialité venant clore une année scolaire bien remplie.

# La bibliothèque municipale



Pour la deuxième année consécutive, la bibliothèque est partenaire du **Prix des Lecteurs du Var,** organisé par le département, avec le concours de la Médiathèque Départementale du Var. Les ouvrages en lice, 3 titres pour chaque catégorie proposée (album jeunesse, bande dessinée, littérature adulte) sont disponibles dans votre bibliothèque depuis début juillet.

Chaque participant peut voter pour la catégorie de son choix ou dans toutes les catégories. Le bulletin de vote peut être déposé dans la bibliothèque ou rempli en ligne avant le 15 octobre 2022. Toutes les informations (liste des ouvrages, règlement, lien pour le vote) sont consultables sur le site du département : <a href="https://www.var.fr/le-prix-des-lecteurs-du-var.">https://www.var.fr/le-prix-des-lecteurs-du-var.</a>

Par ailleurs, en tant que partenaire du prix, la bibliothèque bénéficie de la venue de la Compagnie Septembre pour une représentation de leur spectacle Compteur d'étages jeudi 21 juillet.



Croc la lune! avec Claudia

Dans le cadre de **l'accueil des scolaires** à la bibliothèque, les enfants de l'école ont assisté fin novembre à une séance de contes avec Claudia Mad'moiZèle. Le matin, les classes de maternelle ont découvert Croc la lune!, le dernier spectacle créé par Claudia tandis que les élèves de primaire se sont régalés l'après-midi du Swing des animaux.

De plus, au long de l'année scolaire 2021-2022, les enfants de la crèche et de l'école ont pu venir régulièrement choisir des livres à la bibliothèque et profiter autant que possible d'instants de lecture en extérieur, dans l'espace particulièrement adapté du jardin de lecture.

#### Votre bibliothèque est ouverte :

Mardi 16h - 18h

Mercredi 10h - 12h et 15h - 18h30

Jeudi 10h - 12h

Samedi 10h - 12h30

Tout adhérent de la bibliothèque de Villecroze peut accéder à une **offre de services numériques**, proposée par la Médiathèque Départementale du Var.

Films de fiction, films documentaires, ebooks, concerts et ressources musicales, cette offre est vaste et regroupe les plateformes suivantes :

- médiathèque numérique (vidéos du catalogue Arte, UniversCiné, La Cinetek)
- ma Petite Médiathèque (offre jeunesse)
- les Yeux Doc (cinéma documentaire)
- BNF Collection (ebooks et musique)
- philharmonie de Paris (concerts, conférences, notices d'œuvres...)
- ziklibrenbib (offre de musique libre en médiathèque).

La demande d'inscription se fait en ligne sur le site : <a href="https://mediatheque.var.fr/collections/ressources-nume-rigues.">https://mediatheque.var.fr/collections/ressources-nume-rigues.</a>

Elle est ensuite validée par la bibliothèque de rattachement.



Capture d'écran montrant l'accès aux ressources numériques sur le site <a href="https://mediatheque.var.fr/">https://mediatheque.var.fr/</a>

Nous joindre : **04 94 67 33 98** <u>bibliotheque@mairie-villecroze.fr</u>

Suivre notre actualité:

Facebook : Bibliothèque Municipale de Villecroze

@bibliothequevillecroze

Site: https://mairie-villecroze.fr/vivre-a-villecroze/bibliotheque/

Tumblr: Biblicroze <a href="https://bibliocroze.tumblr.com/">https://bibliocroze.tumblr.com/</a>

# Le patrimoine

Michèle Credoz, adjointe à la culture, a eu le plaisir de voir inaugurés en novembre 2021 les vitraux de la chapelle Sainte-Anne, en présence du maire Rolland Balbis, de l'adjointe Rose-Marie Escarrat, de la conseillère municipale Isabelle Michel et de père Thierry, prêtre.

Ces vitraux, pensés par l'artiste Bernard Morteyrol lorsqu'il réalisait les fresques ornant la chapelle, ont été confectionnés et posés par les artistes Claude Gauthier et Reine Colin qui ont pris le relais suite au décès de Bernard.

La cérémonie s'est conclue par un apéritif partagé sur l'esplanade entourant la chapelle, désormais resplendissante avec ses fresques et ses vitraux.



Le soleil était de la partie pour l'inauguration des vitraux

En prolongement de la réflexion entamée sur les oratoires, la commune a coédité avec le bureau d'information touristique de Villecroze une brochure proposant un **Circuit de l'Art sacré.** Accessible sur le site de la mairie (<a href="https://mairie-villecroze.fr/decouvrir-villecroze/office-de-tourisme/">https://mairie-villecroze.fr/decouvrir-villecroze/office-de-tourisme/</a>), ce guide invite à la découverte des oratoires au fil d'une balade parcourant le village et ses alentours.



Lors de l'année scolaire, la mairie a soutenu le projet d'**opéra scolaire** porté par l'Académie Musicale de Villecroze et dont a bénéficié la classe de CE2-CM1. Le travail réalisé par les élèves de Villecroze a fait l'objet en mars d'une captation vidéo et les parents d'élèves ont pu à leur tour découvrir l'aboutissement du projet lors d'une représentation donnée en juin à la Maison des Associations (voir l'article de l'Académie ci-contre).



L'Académie Musicale, de la crèche à l'école
L'Académie musicale de Villecroze a accueilli cette année l'équipe de La Musique de Léonie pour une résidence autour des Fables de La Fontaine, mises en musique par Julien Joubert.

Leur séjour leur a permis de tourner plusieurs vidéos qui serviront à la création d'un outil pédagogique autour de ce répertoire destiné aux enseignants et élèves d'écoles élémentaires et collèges de toute la France.

C'est ainsi que les écoles de Villecroze, Tourtour et Régusse ont été invitées à participer au projet dès l'automne 2021. Les enfants des différentes classes ont travaillé avec leurs professeurs et ont bénéficié d'ateliers avec Corinne Barrère et Anne Goniaux, cheffes de chœurs de la Musique de Léonie.

L'outil pédagogique sera prochainement disponible sur leur site internet : <u>https://musique-leonie.com</u>

Autre initiative en direction des enfants de Villecroze, la directrice de la crèche Leï Drôle, Laurence Pons, a sollicité l'Académie pour organiser des moments musicaux pour les tout-petits. Les enfants ont pu se réveiller de la sieste au son du violon, du violoncelle et du cor grâce à la générosité des musiciens invités.



La classe de CE2-CM1, studieuse pour la captation vidéo des Fables de La Fontaine



Découverte des cuivres dans le jardin de la crèche

# Ronde cycliste des Grottes

Organisée par Pierre Constans, Vincent Vagh, Christophe Arnoux, Serge Pascal, en partenariat avec la mairie de Tourtour, cette course de 111 kms comptant pour le championnat régional - qualificatif pour le championnat de France - a réuni début juin plus de 50 coureurs au départ de Villecroze.

Appréciée des cyclistes pour son parcours conjuguant les dénivelés et des villecroziens venus soutenir les coureurs, la Ronde cycliste a vu cette année l'aixois Damian Wild se classer premier.



En place pour le départ sur le parking Rampal

## L'association 16ar



L'association 16ar (seiz'ar) a vu le jour début d'été 2020 pour soutenir César, petit villecrozien de 5 ans, polyhandicapé atteint d'une encéphalopathie épileptique non étiquetée sévère.

Elle a pour objectif de financer matériel et thérapies non pris en charge, pouvant améliorer, adoucir son quotidien et l'aider à évoluer

Ces missions ne pourraient être menées à bien sans les actions que l'association organise et lors desquelles nous vous remercions de répondre en nombre. Toute l'équipe 16ar vous remercie pour votre soutien.

Vous pouvez retrouver l'histoire et nous soutenir sur : https://www.helloasso.com/associations/16ar

Pour plus d'informations, vous pouvez nous suivre sur : Facebook <a href="https://www.facebook.com/association16ar">https://www.facebook.com/association16ar</a> Instagram <a href="https://www.instagram.com/\_16\_ar/">https://www.instagram.com/\_16\_ar/</a>

C'est avec tristesse que nous avons appris début juillet le décès brutal de César. Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.

# Vie associative

#### Les Amis des Fleurs



Atmosphère graphique et fleuries aux abords de l'office de tourisme.

Les amis des fleurs poursuivent leurs activités.

Suite à la réalisation du nouveau parking, ils ont fait porter tout particulièrement leurs efforts sur l'aménagement et le fleurissement de l'espace devant l'office de tourisme.

Toutes les bonnes volontés sont toujours les bienvenues. Faites-vous connaître en appelant votre présidente, Martine Fayaubost, au **06 95 27 82 74.** 

## Centre d'Animation Culturelle et Sportive (CACS)

Le CACS a repris ses activités habituelles d'avant covid. Il a ainsi pu proposer une conférence sur le Parc Naturel Régional du Verdon et a organisé le repas de fin de saison. Celui-ci a connu un franc succès, rassemblant à la mi-juin plus de cinquante participants dans notre magnifique parc.

Malheureusement, ce début d'année 2022 a vu disparaître deux membres du conseil d'administration impliqués depuis de très nombreuses années dans la vie de notre association, Hubert Blanchard et Françoise Denis. Nous ressentons cruellement leur absence.

Pour notre prochaine assemblée générale, qui se tiendra début septembre comme chaque année, nous espérons vivement que de nouveaux venus viendront combler ce vide.

Tout savoir sur le Parc Naturel Régional du Verdon : tel était

le thème de la conférence proposée en mai par l'association du CACS (Centre d'Animation Culturelle et Sportive) de Villecroze.

Les 2 représentants du Parc, Bernard Clap son président et Suzanne Gioanni sa co-directrice, ont présenté ce qu'était le PNR :

- son esprit : réunir différentes entités autour d'un territoire pour lui inventer un devenir harmonieux,
- son périmètre : actuellement 46 communes adhérentes réparties de part et d'autre de la colonne vertébrale que constitue la rivière. Tourtour et Villecroze ont candidaté pour être intégrées dans le périmètre du Parc à l'horizon 2023,
- ses actions: en concertation avec tous les acteurs, il s'agit de soutenir et de coordonner toutes les actions qui permettront aux habitants et aux visiteurs de trouver leur place et de vivre mieux dans ce milieu d'exception, en assurant son développement dans le respect des traditions et du patrimoine bâti ou culturel,

• ses ambitions : relever les grands défis que sont le changement climatique d'ores et déjà avéré et la diminution de la ressource en eau tout à fait prévisible et leurs conséquences sur notre environnement.

Parmi la nombreuse assistance, on comptait les maires d'Aups et Tourtour ainsi que plusieurs élus de l'intercommunalité Lacs et Gorges du Verdon.

La soirée s'est poursuivie autour d'un apéritif festif où chacun a pu échanger.

L'actualité de notre association est consultable en ligne <a href="https://cacsvillecroze.wixsite.com/site.">https://cacsvillecroze.wixsite.com/site.</a>

Sur Facebook, il est aussi possible de rejoindre le groupe appelé « C.A.C.S. Centre d'Animation Culturelle & Sportive de Villecroze-les-Grottes ».



Un public très attentif lors de la réunion publique en mai

# Vie associative



## **MB Fitness**

MB Fitness est une association sportive qui a vu le jour en 2017 et compte aujourd'hui une cinquantaine d'adhérents.

Elle est animée par 2 coachs, Marie et NJ. A elles deux, elles forment un duo de choc et font de leur association des moments de partage et de convivialité.

Marie est passionnée par le bien-être, la nutrition et le sport. Elle est diplômée depuis 2013 et en activité professionnelle depuis 2015. Elle est coach de Fitness et instructeur Metafit depuis 2016 pour vous faire transpirer davantage. A la demande de ses élèves, elle suit une formation Pilates qui devient une vraie passion. Aujourd'hui, elle continue cette merveilleuse aventure auprès de son amie passionnée NJ.

NJ est coach bénévole depuis 2017 auprès de Marie. Elle est passionnée de danse, qu'elle pratique depuis sa plus tendre enfance, mais également addicte au sport. Elle est coach de Hiit et cardio boxe au sein de l'association et donne depuis 2015 des cours de danse.

MB Fitness vous propose des cours de Metafit, Hiit, Just Do Hiit (cardio-boxe et Hiit), renforcement musculaire, Pilates, Raggafit (steps de ragga sur un rythme cardio) et Urban (cours de danse : différents styles : Hip Hop, Ragga, etc).

Vos 2 coachs essaient de proposer différents cours et toujours de la nouveauté en faisant des formations. Ainsi, à partir de la rentrée 2022/2023, un cours de Yoga sera proposé.

N'hésitez pas à contacter Marie et NJ : elles se feront un plaisir de répondre à vos questions ou vous inviter à venir essayer leurs cours.

Marie: 07 60 08 24 78 et NJ: 06 86 94 25 38

## La Rose d'Automne



Réunion du mercredi à La Rose d'Automne

En 2022, le club a pu reprendre ses activités dès le mois de janvier avec un programme bien rempli :

- grand loto et galette des Rois en janvier
- délicieux goûter de crêpes en février
- journée Pro Confort avec démonstration de produits et repas gratuit en mars
- goûter de Pâques, alliant douceur des chocolats et plaisir du loto en avril
- grand loto de printemps en avril également.

Puis, en juin, ce sont le repas de la Fête des Mères ainsi qu'une journée avec repas publicitaire qui nous ont rassemblés pour des temps de partage toujours autant appréciés de nos adhérents.

En plus de ces temps forts, le club se réunit tous les mercredis pour des après-midis où goûter, lotos et jeux de cartes se conjuguent dans la bonne humeur pour le plaisir de tous.



NJ et Marie, face-à-face et complices

## Les rendez-vous 2022

(sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire)

Visite du village tous les lundis, du 11 juillet au 22 Août (départ à 17h devant l'office de tourisme)

Jeudi 21 juillet Spectacle « Compteur d'étage » par la Cie Septembre Dimanche 24 juillet Concert autour du Fado par Quatuor Tejo

Bibliothèque municipale Chapelle Saint-Victor

Du 6 au 15 août Dimanche 7 août Lundi 8 août

Exposition de sculptures

Spectacle de théâtre, par la Cie La Passerelle Soirée contes, au bénéfice de Sahara Anmilale Parc municipal Place Général de Gaulle

Parc municipal

Du samedi 13 au mardi 16 août Fête votive de la Saint-Romain :

- samedi 13, concert avec The Quizz / Karaoké killers

- dimanche 14, concert DJ

- lundi 15, concert avec Long John Silver Band à 21h, feux d'artifice à 22h

- mardi 16, aïoli à 20h, animation musicale avec Patricia Magne

Dimanche 21 août

Vide-greniers

Dans tout le village

Samedi 10 septembre Samedi 10 septembre Jeudi 15 septembre Samedi 17 septembre

Forum des Associations Masterclass publiques de piano, avec Avedis Kouyoumdjian Dimanche 11 septembre Masterclass publiques de piano, avec Avedis Kouyoumdjian Concert de piano, par les élèves d'Avedis Kouyoumdjian

Place Général de Gaulle Académie musicale Académie musicale Chapelle Saint-Victor

Dimanche 18 septembre Journées du Patrimoine

Dimanche 18 septembre Foire agricole et anciens métiers

Journées du Patrimoine

Place Général de Gaulle

Jeudi 6 octobre Dimanche 30 octobre Concert de chant choral, avec la maîtrise Notre-Dame de Paris Chapelle Saint-Victor Halloween et Fête de la Courge

Place Général de Gaulle

Dimanche 27 novembre Fête de la Sainte-Catherine

Dimanche 27 novembre Marché de Noël

## Décès

PROBIN Pierre le 12/11/2021

BRAEMS épouse REINHARD Danielle le 19/12/2021

SOKAL René le 21/12/2021

BOGHOSSIAN Henri le 26/12/2021

NGUYEN THU HUE épouse NGUYEN VAN MEO Marie le 02/01/2022

RENAUD épouse GERIN Jacqueline le 03/01/2022

GUARNOTTA Jacques le 04/01/2022

BLANCHARD Hubert le 10/01/2022

HORODECKI épouse BALDRAN Colette le 20/01/2022

PANIS Roger le 21/01/2022

GEORGELIN épouse CAPOT Micheline le 03/02/2022

MANDIN Maurice le 19/02/2022

SENGIER épouse DENIS Françoise le 19/02/2022

DECRANT Eric le 10/03/2022

RODRIGUEZ Serge le 15/04/2022

BOUSQUET Guy le 18/04/2022

ESBERARD épouse DUBOT Andrée le 07/05/2022

VINCENT veuve LE FOYER Raymonde le 24/05/2022

LE GALL Roger le 15/06/2022

GUIOL César le 06/07/2022

**Naissances** 

ESCUDIER Kylee le 25/12/2021

BURANI Lylian le 19/04/2022

JAN Lola le 10/05/2022

MEYER Manon le 08/06/2022

Mariages

RWONGPHOMMA Chureeporn et RICHART LUNA Elie le11/02/2022 KANAEVA Ekaterina et HAUGOMAT Erwann le 01/04/2022 VADOT Beverly et LOPEZ Tony le 22/04/2022 PALMERINI Chantal et MEYER Gilles le 13/05/2022 MANESSIER Karen et SOUDE Matthieu le 25/06/2022 MICHEL Maeva et LOUIS Quentin le 09/07/2022